

Direction Générale des Douanes



CIRCULAIRE N° 1709 /MPMB/DGD du 02 AVR 2015

(DIFFUSION GENERALE)

**Objet : Phase pilote du module E-SAD du
Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE)**

Réf : Circulaire n° 1700/MPMB/DGD du 03/02/15

J'ai l'honneur de rappeler à l'ensemble du service et des usagers que, dans le cadre de la mise en exploitation du module E-SAD du Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE) par la société Webb Fontaine Cote d'Ivoire, les six (06) commissionnaires en douane agréés ci-après ont été sélectionnés pour la phase pilote:

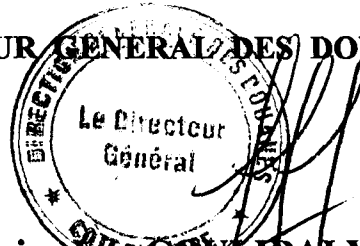
- BOLLORE CI ;
- GLOBAL MANUTENTION CI ;
- TRANSIT GENERAL RAPIDE (TGR) ;
- MOVIS ;
- KARIMEX ;
- TRANSIT CENTER.

En vue de la conduite efficiente de cette phase pilote, j'invite les commissionnaires en douane agréés concernés à poursuivre la soumission des déclarations d'exportation définitives (EX1-1000) et des déclarations d'importation définitives (IM4-4000), en se connectant au portail du GUCE qui se chargera d'en transférer les données, en temps réel, dans le serveur du SYDAM World pour enregistrement.

Les autres commissionnaires en douane agréés, non retenus pour cette phase, continueront de soumettre leurs déclarations directement dans le SYDAM World via le poste client SYDAM World installé dans leurs locaux, en attendant la généralisation de l'utilisation du module E-SAD.

J'attache du prix au strict respect des dispositions de la présente.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES DOUANES



Col. Major Issa COLLIBALY
Administrateur Général des Services Financiers
Officier de l'Ordre National

Ampliations :

- MPMB/Cab
- FEDERMAR
- GEPEX
- CGECI
- UGECI
- FNISCI
- Webb Fontaine
- PAA
- PASP
- Chbre Cce & Industrie CI
- Chbre Cce & Industrie Française
- Chbre Cce & Industrie Libanaise
- Chbre Cce & Industrie Européenne
- OIC
- FENADIS
- Synd. des Trans. s/c BOLLORE
- Synd. Nat. Des Transitaires
- Toutes Directions Douanes